



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Services professionnels en informat. Services professionnels en informatique	
Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-200714/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 24062-200714	Date 2021-04-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-637-39350	
File No. - N° de dossier 637el.24062-200714	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-05-06 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bitsene, Marlene	Buyer Id - Id de l'acheteur 637el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9976 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
24062-200714/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
24062-200714

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
637el. 24062-200714

Buyer ID - Id de l'acheteur
637el
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**DEMANDE DE SOUMISSIONS
POUR LE CONTRAT CONCLU DANS LE CADRE DE L'ARRANGEMENT
EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT (AMA) POUR DES SERVICES
PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE CENTRÉS SUR LES TÂCHES
(SPICT)**

**A.1 ARCHITECTE D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS DE LA
PLANIFICATION DES RESSOURCES – NIVEAU 2 ET 3**

A.2 ANALYSTE FONCTIONNEL DE LA PRO – NIVEAU 2 ET 3

A.8 ANALYSTE DE SYSTÈME DE PRO – NIVEAU 3

P.5 DIRECTEUR DE PROJET – NIVEAU 3

P.9 GESTIONNAIRE DE PROJET – NIVEAU 2 ET 3

**B.7 ARCHITECTE DE LA TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE –
NIVEAU 3**

I.1 SPÉCIALISTE DE LA CONVERSION DE DONNÉES – NIVEAU 3

POUR

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA (SCT)

Solicitation No. - N° de l'invitation
24062-200714/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
24062-200714

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
637el. 24062-200714

Buyer ID - Id de l'acheteur
637el
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 005 de la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 17

La modification 1, réponse 2, identifiait quatre (4) catégories de ressources précédemment remplies par un fournisseur. Bien que la DP indique un total des sept (7) catégories de ressources nécessaires pour exécuter le contrat, l'exigence C.1.3 limite les soumissionnaires à l'utilisation de jours facturables pour les quatre (4) mêmes catégories de ressources identifiées à la réponse 2.

Le contrat exige l'expérience de sept (7) catégories de ressources; par conséquent, nous recommandons que les soumissionnaires soient autorisés à utiliser des jours facturables pour les sept catégories de ressources et ne soient pas limités aux quatre (4) catégories précédemment remplies.

Réponse 17

Les catégories indiquées à l'exigence C.1.3 (Architecte d'applications / de logiciels, Analyste fonctionnel de la PRO, Gestionnaire de projet de la PRO, Architecte de la transformation opérationnelle) reflètent les ressources ayant la plus grande incidence sur le soutien des objectifs opérationnels décrits à la clause 2.1 de l'énoncé des travaux (page 49). Par conséquent, la demande de soumissions demeure inchangée.

Question 18

L'exigence cotée C.1.3, Effectif de réserve (page 105) exige que les soumissionnaires démontrent leur effectif de réserve en identifiant par leur nom jusqu'à 10 ressources de services professionnels distinctes dont ils ont retenu les services pendant un minimum de 100 jours facturés dans les 24 mois précédant la date d'affichage de la présente demande de soumissions. Les soumissionnaires peuvent obtenir un maximum de 400 points, soit 40 points par ressource, jusqu'à un maximum de 10 ressources.

Selon notre interprétation de la description de la cote ci-dessus, une ressource obtient 40 points (la ressource démontre plus de 100 jours facturables) ou 0 point (les soumissionnaires ne peuvent pas soumissionner une ressource avec moins de 100 jours facturables). Le tableau que les soumissionnaires doivent remplir dans le cadre de la réponse à l'exigence C.1.3 comprend une colonne « Nbre min. de points » qui indique que chaque catégorie et niveau de ressources doit obtenir au moins 5 points, mais ne fournit aucun détail sur la façon dont une ressource atteint le minimum de 5 points ou un minimum de 40 points.

Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-200714/A	Amd. No. - N° de la modif. 005	Buyer ID - Id de l'acheteur 637el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 24062-200714	File No. - N° du dossier 637el. 24062-200714	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- a) **La Couronne peut-elle fournir une ventilation de l'échelle de points afin que les soumissionnaires comprennent comment une ressource peut obtenir le minimum de 5 points et tout ce qui est autre que 40 points ou 0 point?**
- b) **La Couronne peut-elle confirmer que, bien que le tableau C.1.3 ait attribué une cote minimale à chaque niveau et catégorie de ressources, ainsi qu'une cote globale minimale de 50 points, les soumissionnaires ne sont pas tenus de soumettre des jours facturables pour les dix (10) catégories et niveaux de ressources? Autrement, le critère coté C.1.3 est essentiellement une exigence obligatoire pour fournir des jours facturables pour au plus dix (10) ressources.**

Réponse 18

- a) Pour chaque ressource citée, le nombre de jours facturés est divisé par 100 jours et multiplié par 40 points, jusqu'à concurrence de 100 jours facturés. Pour obtenir un minimum de 50 points pour l'ensemble des 10 ressources, il faudrait un total cumulatif de 125 jours facturés (125 divisé par 1 000 jours multipliés par 400 points).

À cet égard, l'énoncé de l'exigence C.1.3. « *Le nombre minimal de 100 jours facturés peut être démontré par le total cumulatif de plusieurs contrats [...] distincts* » fait référence à un total cumulatif pour toutes les ressources citées et est mathématiquement incorrect. Un minimum cumulatif réel de 125 jours facturés serait nécessaire pour atteindre la cote minimale de 50 points au bas du tableau.

Par conséquent, le texte C.1.3 suivant est par la présente supprimé :

À l'aide du tableau ci-dessous, le soumissionnaire devrait démontrer son effectif de réserve dans le domaine des services professionnels PeopleSoft en identifiant par leur nom jusqu'à 10 ressources de services professionnels distinctes dont il a retenu les services pendant un minimum de 100 jours facturés dans les 24 mois précédant la date d'affichage de la présente demande de soumissions, dans les catégories suivantes des SPICT :

A.1 Architecte d'applications et de logiciels (une ressource de niveau 2, deux ressources de niveau 3)

A.2 Analyste fonctionnel de la PRO (une ressource de niveau 2, deux ressources de niveau 3)

P.9 Gestionnaire de projet de la PRO (deux ressources de niveau 3)

B.7 Architecte de transformation opérationnelle (deux ressources de niveau 3)

Le nombre minimal de 100 jours facturés peut être démontré par le total cumulatif de plusieurs contrats et factures distincts associés à la ressource citée dans le tableau ci-dessous. À C.1.3, le soumissionnaire peut obtenir un maximum de 400 points, soit 40 points par ressource, jusqu'à un maximum de 10 points.

Le texte suivant est par la présente inséré :

À l'aide du tableau ci-dessous, le soumissionnaire doit démontrer son effectif de référence dans le domaine des services professionnels PeopleSoft en nommant jusqu'à 10 ressources de services professionnels distinctes, lorsque le soumissionnaire a retenu les services de personnes

Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-200714/A	Amd. No. - N° de la modif. 005	Buyer ID - Id de l'acheteur 637el
Client Ref. No. - N° de réf. du client 24062-200714	File No. - N° du dossier 637el. 24062-200714	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

*pour un minimum **cumulatif** de **125** jours facturés dans les 24 mois précédant la date d'affichage de la présente demande de soumissions, dans les catégories SPICT suivantes :*

A.1 Architecte d'applications et de logiciels (une ressource de niveau 2, deux ressources de niveau 3)

A.2 Analyste fonctionnel de la PRO (une ressource de niveau 2, deux ressources de niveau 3)

P.9 Gestionnaire de projet de la PRO (deux ressources de niveau 3)

B.7 Architecte de transformation opérationnelle (deux ressources de niveau 3)

*Le nombre minimal de **125** jours facturés peut être démontré par le total cumulatif de plusieurs contrats et factures distincts associés à la ressource citée dans le tableau ci-dessous. À C.1.3, le soumissionnaire peut obtenir un maximum de 400 points, soit 40 points par ressource, jusqu'à un maximum de 10 ressources.*

- b) La Couronne confirme que les soumissionnaires ne sont pas tenus de soumettre des jours facturables pour les dix (10) catégories et niveaux de ressources. Les soumissionnaires sont tenus de soumettre le nombre cumulatif de jours facturables pour obtenir au moins 50 points pour l'exigence C.1.3.